

METROPOLE

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE NÎMES MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

N72 HIVER 2025



**ENGAGEONS-NOUS ENSEMBLE !
+ DE TRI - DE DÉCHETS**

Nîmes Métropole, notre territoire

39 communes |



7 territoires |



262 935 habitants* |



4^e agglomération d'Occitanie
après Toulouse, Montpellier et Perpignan |



Leins Gardonnenque

Domessargues
Fons-outre-Gardon
Gajan
La Rouvière
Maressargues
Montagnac
Montignargues
Moulézan
Saint-Bauzély
Saint-Geniès-de-Malgoirès
Saint-Mamert-du-Gard
Sauzet

Gardonnenque

Dions
La Calmette
Saint-Chaptes
Sainte-Anastasia

Garrigues

Bezouce
Cabrières
Lédanon
Marguerittes
Poulx
Saint-Gervasy
Sernhac

Vaunage

Bernis
Caveirac
Clarensac
Langlade
Milhaud
Saint-Côme-et-Maruéjols
Saint-Dionisy

Camargue

Saint-Gilles

Costières

Bouillargues
Caissargues
Garons
Générac
Mandel
Redessan
Rodilhan



* Source : Insee, population légale totale des communes en vigueur au 1^{er} janvier 2024



© Studio Pauline André

“Des projets structurants pour améliorer la qualité de vie et renforcer notre attractivité.”

Chers habitants de Nîmes Métropole,

Notre territoire est riche de ses traditions et de ses symboles tels que la vigne, les taureaux et les chevaux, les arènes et la Maison Carrée, la garrigue et la costière, ou bien le crocodile et le palmier ; ils font notre identité. Il nous reste à lui bâtir un avenir.

Nîmes Métropole s’engage résolument dans des projets structurants pour améliorer la qualité de vie et renforcer notre attractivité.

Un programme pharaonique a débuté depuis maintenant quelques temps : le PAPI 3 Vistre ! Avec l’achèvement en ce début d’année du percement du « tunnel Uzès », dans le cadre de l’aménagement hydraulique des cadereaux d’Uzès et des Limites, ce sont plusieurs dizaines de millions d’euros qui sont mobilisés pour lesquels nous avons pu obtenir près de 80 % de subventions. Essentiellement en sous-sol, il n’en reste pas moins que ce qui est invisible est essentiel ! Essentiel pour la mise en sécurité des populations et de leurs biens pour les siècles à venir. Pour ne pas revivre sur notre sol le 3 octobre 1988 et les images dramatiques de Valencia 2024.

À côté de ces grands chantiers, des actions de proximité touchent chacun d’entre nous, des parcs à sapins au broyage des végétaux à domicile, de la gratuité des transports en commun pour les séniors à la sécurisation de la ressource en eau. Des actions de proximité qui se poursuivent également sur le volet habitat, notamment en faveur de la lutte contre la précarité énergétique, l’habitat indigne et pour le maintien des personnes à domicile. Nîmes Métropole par son programme « Habiter mieux », subventionne aux côtés de l’Anah les travaux de réhabilitation, de maintien à domicile et d’économies d’énergie des logements afin d’aider les propriétaires occupants les plus modestes à entreprendre les travaux nécessaires. Il faut toujours garder à l’esprit que ces améliorations du quotidien ce sont essentiellement les entreprises et le dynamisme économique qui nous en donnent les moyens financiers. Et l’efficacité de notre politique de retour à une économie de production, c’est le mix entre de grandes unités industrielles comme Soprema, Virbac ou Sud Métal Provence et des pépites comme l’installation prochaine de l’entreprise WaterTracks, spécialisée dans la robotique sous-marine, sur notre Actiparc de Bouillargues.

Face à ces défis actuels, notre détermination reste intacte en continuant à investir pour le territoire, pour son cadre de vie et en adaptant nos actions pour répondre à vos attentes, aux enjeux qui s’imposent à nous.

Ensemble, continuons à bâtir une agglomération dynamique, solidaire et tournée vers l’avenir.

À toutes et à tous, je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. •

Franck Proust

Président de Nîmes Métropole

SOMMAIRE

METROPOLE HIVER 2025



© Studio Pauline André

8

INTERVIEW DU PRÉSIDENT

**Une Agglomération
tournée vers l'avenir**

10

MOBILITÉS

**Une mobilité renforcée :
début des travaux de prolongement
de la ligne T4 à Caissargues**



12

COLLECTE & TRAITEMENT DES DÉCHETS

**Ordures ménagères :
la taxe d'enlèvement
en baisse**





14

FINANCES

Budget 2025

06
BRÈVES

18
LES COMPÉTENCES DE L'AGGLO

24
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

26
MISE EN LUMIÈRE

28
LES FONDS DE CONCOURS

30
ILS FONT BOUGER L'AGGLO

34
LA TRIBUNE POLITIQUE

35
LES NUMÉROS TRÈS UTILES

17

CULTURE

Paloma, l'incontournable vaisseau amiral de Nîmes Métropole



20

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Des bancs des amphis à l'insertion professionnelle, Nîmes Métropole s'engage pour l'avenir du territoire et son développement économique

22

AGRICULTURE & ALIMENTATION

Plan alimentaire territorial : un sillon vertueux du champ à l'assiette





BRÈVES

Logement social : un nouveau lieu plus proche de chez vous pour vos démarches

Si vous êtes demandeur d'un logement social, vous pouvez désormais vous rendre au CCAS de Manduel pour vous informer et amorcer vos démarches. Ce nouveau lieu d'accueil et d'information du public vient compléter les accueils existants de Bezouce et Marguerittes.

Objectif ? Offrir un service de proximité aux habitants concernés de l'Agglo. Le développement d'un Système d'information et d'accueil des demandeurs de logement social (Siad) communal voulu par la loi ALUR



porte donc ses fruits. Piloté par l'Agglomération, il vise à harmoniser et simplifier la gestion des demandes en lien avec les guichets enregistreurs : le pôle logement de Nîmes Métropole, les bailleurs sociaux ainsi que les communes de Nîmes et Milhaud.

CCAS Manduel

32 rue Jeanne d'arc

Accueil téléphonique du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h au 04 66 20 78 40
Accueil physique sur rendez-vous. •



« Demain nous appartient » à Némausa !

Le stade nautique Némausa a été utilisé en novembre dernier comme décor, le temps d'un instant, avec l'accueil du tournage de la série culte de TF1, « Demain nous appartient », qui compte à ce jour plus de 1 800 épisodes. Une véritable fierté pour le territoire de Nîmes Métropole et son bassin olympique ! Le tournage s'est déroulé dans la fosse de plongée, offrant un beau rayonnement à notre Agglo. Une belle vitrine pour notre territoire. Merci à la production Newen et au groupe TF1 pour leur confiance ! •

Inauguration du réservoir d'eau de Saint-Geniès- de-Malgoirès !

Lancés en juin 2022 pour un montant global de 1,2 millions d'euros, les travaux du nouveau réservoir se sont achevés fin 2023. Le renouvellement du réseau de distribution entre l'ancien et le nouveau réservoir mené en parallèle a permis

une mise en service début 2024. Inauguré le 8 novembre dernier, le réservoir est composé d'une chambre de vannes et de deux cuves de 900 m³ chacune.

Son alimentation se fait depuis l'usine de traitement de la turbidité en service depuis juin 2019, qui filtre et traite l'eau en provenance des 2 forages du Creux des Fontaines et apporte aux habitants de la commune de Saint-Geniès-de-Malgoirès une eau de qualité et une sécurité sanitaire constante. •





Les Rendez-vous Nature vous mettent au vert !

De février à octobre, Nîmes Métropole vous propose de (re)partir à la découverte des richesses naturelles de notre territoire. Petits et grands, marcheurs invétérés ou plus occasionnels : venez prendre un bol d'air le temps de quelques balades, conviviales et ouvertes à tous ! En collaboration avec ses 39 communes, l'Agglo vous propose cette année encore un programme de balades gratuites dans la nature.

Connaissez-vous la Cistude d'Europe qui fait la couverture de notre programme ? Vous aurez l'occasion d'en découvrir davantage sur cette espèce ! Top départ le 14 février à Montagnac à la découverte du monde mystérieux des amphibiens ! •

Mise en service de la station de pompage Maréchal Juin à Nîmes !

Avec un investissement à hauteur de 20 M€ HT, dont 12,9 M€ HT sont financés à 50 %, soit 6,45 M€ HT, au titre du Plan de Relance par une aide de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, cet ouvrage est stratégique pour notre territoire puisqu'il alimente en eau environ 40 000 habitants du Nord-Ouest de Nîmes ainsi que le centre hospitalier universitaire (CHU), réduit les fuites d'eau, et intervient en secours pour près de 11 communes de l'Agglomération grâce à deux cuves de stockage d'eau (5 000 m³ au total).

En service depuis juin 2024, la station de pompage remplace l'ancienne station de surpression « ZUP-Kennedy » dont le dimensionnement était devenu insuffisant pour répondre aux pics de consommation des demandes en eau. •



Cadereau Uzès-Limites : le tunnelier avance !



Doté d'un fonds global de 126 millions d'euros, le vaste programme d'actions de prévention des inondations PAPI 3 Vistre 2022-2028 a été lancé au printemps 2022.

Grâce à ce programme, incluant de très importants travaux d'aménagements hydrauliques, notre Agglomération multiplie par 10 la capacité hydraulique des cadereaux d'Uzès et des Limites sur la commune de Nîmes, pour réduire la vulnérabilité aux inondations de l'Est de la ville. Débuté avec l'installation du chantier (base vie) en amont de la rue Pierre Semard, il s'est poursuivi par le baptême du tunnelier en juillet dernier.

Depuis, la machine poursuit son avancée et sa sortie au Puits Van Duyck est prévue courant janvier. À l'issue, la machine tunnelier sera démontée, puis remontée pour creuser le tronçon du cadereau des Limites courant 2025. •



Une Agglomération tournée vers l'avenir



© Studio Pauline André

Franck Proust, président de Nîmes Métropole

Monsieur le Président, Nîmes Métropole est engagée dans de nombreux projets ambitieux et vient récemment d'être mise en lumière par la presse nationale en qualifiant notre territoire de référence en matière de lutte contre les inondations. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Franck Proust, président de Nîmes Métropole : Depuis 1988, la Ville de Nîmes puis Nîmes Métropole, ont mené un très grand nombre d'actions : bassins de rétention, bassin-carrière et des ouvrages pour augmenter sensiblement la vitesse d'écoulement des eaux.

Aujourd'hui, nous avons une attention particulière sur l'opération dites du tunnelier, qui mobilise à elle seule près de 52 millions d'euros. Ce chantier est essentiel pour améliorer la gestion des crues des cadereaux et renforcer la sécurité des habitants soit près de 34 000 habitants et 12 000 emplois, avec cet objectif de multiplier par 10 la capacité de captation des eaux de pluie et d'écoulement du cadereau sous la ville de Nîmes.

Aujourd'hui, je souhaite que nous réfléchissions aux moyens de garder une partie de cette eau pour les périodes de plus en plus fréquentes de sécheresse, ce qui n'était pas la première préoccupation à l'époque de la conception des ouvrages de protection et d'exutoire des eaux d'orage.



Vue intérieure du tunnelier

La question des mobilités est également au cœur de vos priorités. Quelles sont les avancées dans ce domaine ?

FP : Effectivement, nous mettons en œuvre des solutions concrètes pour améliorer les déplacements. Sur la ville de Nîmes, nous lançons prochainement un service de vélos en libre-service, une première pour notre Agglo.

Parallèlement, nous déploierons au début de l'année 2026 des trambus 100 % électriques sur la ligne T1 du réseau Tango, et la ligne T4 sera prolongée jusqu'à Caissargues, au niveau du chemin des Canaux. Puis nous continuons à développer notre plan vélo qui est un des axes majeurs !



Nouveau bus électrique de Nîmes Métropole © Richard Sprang

Sur les préservations, vous avez un volet sur la ressource en eau. Quels investissements sont réalisés à ce niveau ?

FP : En 2025, nous poursuivons nos investissements portant sur le renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement pour plus de 15 millions d'euros. Des travaux qui visent à réduire les pertes en eau, préserver et garantir une gestion optimale de cette ressource vitale, un enjeu crucial dans notre département particulièrement sensible au stress hydrique. Ces investissements viennent en complément d'infrastructures majeures comme la station de pompage du Maréchal Juin qui sécurise l'alimentation en eau de 40 000 habitants du Nord-Ouest de Nîmes, et d'équipements majeurs tels que les réservoirs d'eau de Saint-Gilles et de Saint-Geniès-de-Malgoirès.

Un autre sujet d'actualité : le contournement Ouest de Nîmes (CONIM), un « serpent de mer » qui pourrait se concrétiser à Nîmes Métropole, c'est bien ça ?

FP : Nîmes Métropole répondra toujours présent sur les sujets d'intérêt général, encore plus quand le dossier touche un des 3 axes de sa politique au profit des populations, en l'occurrence ici les mobilités. Nous militons pour que le premier tronçon entre l'A9/RN113 et la RD40 (route de Sommières), qui ne coûtera rien à l'Etat puisque pris en charge par Vinci Autoroute, soit phasé en priorité. Il faut savoir que nous avons *in extremis* sauvé le projet de l'enlisement en compensant la diminution plus ou moins importante des contributions des autres partenaires publics pour le financement des études et des premières acquisitions foncières. Le CONIM est indispensable pour le désenclavement du CHU, de la ZI de Saint-Césaire et soulagera notamment du trafic poids lourds les voiries engorgées du périphérique nîmois.

Une baisse de la TEOM a été annoncée, ce qui est rare de nos jours. Comment y êtes-vous parvenus ?

FP : Ce n'est pas qu'une annonce ! Nous baissions la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) de 10 %. C'est la récompense des efforts de tri de nos concitoyens et les objectifs de performance dans l'organisation des collectes fixés par l'Agglo. Tout cela en améliorant les services de proximité aux usagers.

Il y a quelques mois, nous avons lancé des initiatives comme le broyage gratuit des végétaux à domicile pour les personnes de 70 ans et plus ainsi que les personnes en situation de handicap, le programme Végétaux Mobil', la poursuite des distributions gratuites de composteurs et lombricomposteurs, et des investissements majeurs pour moderniser nos déchèteries.

Ces actions renforcent notre politique de gestion des déchets et bénéficient directement aux usagers. Ce que nous voulons inscrire dans les esprits, c'est que plus de tri et moins d'incivilités, c'est moins de taxes.

Enfin, Nîmes Métropole a récemment obtenu la Marianne d'Or du développement durable. Que représente cette récompense pour vous ?

FP : C'est une fierté pour toute l'Agglo. Ce prix récompense nos efforts collectifs pour faire de Nîmes Métropole une écométropole exemplaire et active sur tous les fronts, rendant compatibles le dynamisme économique qui assure un devenir social et le respect de l'environnement.

Qu'il s'agisse de projets d'aménagement, de préservation des espaces naturels ou d'initiatives en faveur de la transition énergétique, nous sommes résolument engagés à inscrire notre territoire dans un avenir durable. Pour laisser aux générations futures, un territoire qui réponde aux enjeux environnementaux du XXI^e siècle. •

Une mobilité renforcée : début des travaux de prolongement de la ligne T4 à Caissargues



Nîmes Métropole s'engage pour dynamiser ses lignes TCSP (Transport collectif en site propre) et rendre son réseau Tango plus attractif. Les travaux d'extension de la ligne de trambus T4 jusqu'à Caissargues ont débuté le 2 décembre dernier.

Ce projet stratégique qui a démarré en 2019, en étendant la ligne TCSP jusqu'à la zone d'activités d'Euro 2000, à l'entrée de la commune, poursuit son développement en entrant dans une nouvelle phase stratégique avec la réalisation d'une extension qui reliera le rond-point Fanfonne Guillaume (zone Euro 2000) au rond-point du chemin des Canaux. Objectif : transformer cette voie en un espace multimodal.

Ainsi, l'extension prévoit l'ajout d'une nouvelle station au chemin des Canaux ainsi que la construction d'un parking relais d'environ 80 places.



Parole d'élu

Jean-Marc Campello

Vice-président de Nîmes Métropole délégué aux mobilités et infrastructures de transports

Les aménagements sur cette voie permettront aussi de donner de la place aux vélos et piétons et faciliteront ainsi l'accès aux commerces."

ILS ARRIVENT EN 2025 !

Très attendus, les vélos en libre-service sur Nîmes vont être déployés courant 2025. Avec des stations implantées aux quatre coins de la ville, Nîmes Métropole a l'ambition de faire du vélo l'Empereur nîmois des déplacements de proximité.

Ces travaux structurants pour le territoire ont mobilisé un investissement de plus de 8 millions d'euros en 2025. Cette extension apporte également un volet économique conséquent en soutenant directement et indirectement le tissu économique local. Un engagement pour l'avenir et pour l'amélioration des déplacements des usagers sur les zones Nîmes-Est et Nîmes-Sud.

Ce projet transformera significativement l'image et la qualité du site, notamment grâce à la création des 80 places de stationnement. « *Un gain de temps pour les usagers, un casse-tête en moins pour toutes celles et ceux qui n'auront pas à chercher une place de stationnement sur voirie avec leur voiture personnelle, et un engagement fort pour favoriser les mobilités décarbonées* » précise Jean-Marc Campello.

Avec ce projet, Nîmes Métropole réaffirme son engagement à faire des mobilités l'un des piliers de son développement territorial, en conciliant modernité, respect de l'environnement et des services qui répondent aux réels besoins des habitants. •

En parallèle des travaux portant sur les mobilités, des chantiers de prévention et de réduction de la vulnérabilité face au risque inondations vont être entrepris.



Claude de Girardi

Membre du bureau déléguée aux transports de voyageurs urbains et périurbains et à la Gemapi

Parole d'élue



INFOS CHANTIERS

Nîmes Métropole est pleinement engagée pour limiter les impacts des travaux et accompagner les usagers. Consciente des possibles perturbations, l'Agglomération mettra tout en œuvre, durant l'ensemble des travaux, pour minimiser l'impact sur la circulation. Les voies resteront à double sens et l'accès aux commerces est maintenu tout au long du chantier. Une page dédiée à cette extension est disponible sur le site internet de Nîmes Métropole.



Les travaux d'aménagements de la ligne de TCSP, du rond-point Fanfonne Guillerme (zone Euro 2000) au rond-point du Chemin des Canaux.

Franck Proust : « Nous avons décidé de la baisse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères »



Tournée de collecte des ordures ménagères

Entre actions portées par Nîmes Métropole pour améliorer les services liés aux déchets et un meilleur geste de tri adopté par les habitants de l'Agglo, les voyants passent au vert ! Résultat : le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères va baisser de 10 %.

Le 16 décembre dernier, lors du vote du budget 2025, les élus de Nîmes Métropole ont acté une baisse de 10 % du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Elle se matérialisera sur la taxe foncière de 2025. Le taux passera de 11,71 % à 10,54 %. « Les habitants ont réalisé des efforts importants dans le geste de tri des déchets. En dépit du projet de loi de finances pour 2025 ponctionnant de 5 milliards d'euros les budgets de fonctionnement des grandes collectivités territoriales et leurs communautés, il était logique que les contribuables soient récompensés », précise Franck Proust, président de Nîmes Métropole.

En février 2023, lors d'une conférence des maires, a été actée une stratégie d'optimisation et de modernisation du service de gestion des déchets. Celle-ci a permis une réduction de 15 % du volume des ordures ménagères depuis sa mise en œuvre. « Notre engagement depuis plusieurs années sur la gestion des services publics liés aux déchets a été de les moderniser, de les réajuster

et d'adapter nos services aux besoins des usagers. Ces actions donnent des résultats », se félicite, de son côté, Bernard Angelras, vice-président délégué à l'environnement, à la collecte et au traitement des déchets.

De nombreuses actions menées ont, par ailleurs, permis une amélioration du tri de 10 % et une meilleure valorisation de nos ressources. Parmi ces actions : le déploiement de l'opération Territoire 100 % compostage sur l'ensemble de l'Agglo pour réduire le volume de déchets incinérés en valorisant les biodéchets ; l'uniformisation des bacs



Bernard Angelras

Vice-président de Nîmes Métropole délégué à l'environnement, à la collecte et au traitement des déchets

Parole d'élus

COLLECTE & TRAITEMENT DES DÉCHETS

de collecte qui permet de clarifier la consigne et améliorant ainsi la qualité du tri ; l'évolution des comportements grâce au déploiement d'ambassadeurs du tri et d'actions de sensibilisation ; la réduction des fréquences de collecte qui permet une réduction de notre empreinte carbone ou encore les nouveaux services de gestion des végétaux pour encourager leur valorisation.

À ces mesures s'ajoutent aussi la mise en place d'une nouvelle filière de valorisation plus responsable et plus économique permettant d'arrêter l'incinération des encombrants, ainsi que la sortie de quatre communes de Nîmes Métropole du syndicat de traitement des déchets Sud Rhône Environnement en juillet 2024. Bernis, Caissargues, Marguerittes et Milhaud ont ainsi rejoint les 35 autres communes de l'Agglo dont les déchets sont traités au Sitom Sud Gard. Toutes bénéficient de l'incinération pour leurs déchets non recyclables. Rappelons que, contrairement à l'enfouissement, ce procédé plus économique permet de produire une source d'énergie (chauffage urbain), en réalisant des économies et en réduisant l'empreinte environnementale.

Nîmes Métropole a aussi mis en place de nouveaux services : le broyage à domicile gratuit et sur rendez-vous des végétaux pour les personnes de 70 ans et plus, ainsi que pour les personnes en situation de handicap ; la 'Végétaux Mobil', un service itinérant sur la ville de Nîmes, qui met à disposition des bennes pour les végétaux ou encore l'installation de parcs à sapins pour rapprocher les points de collecte et faciliter l'évacuation et la valorisation des sapins de Noël après les fêtes de fin d'année.



L'optimisation des services permet de tenir un plan pluriannuel d'investissements ambitieux avec notamment une distribution gratuite de composteurs et lombricomposteurs sur le territoire et un investissement considérable pour les déchèteries. Ainsi, une déchèterie nouvelle génération a ouvert le 2 janvier à Saint-Gilles.

Prochainement, les sites de l'Ancienne Motte et de Saint-Césaire vont être entièrement rénovés. « C'est un engagement constant qui conforte l'Agglo dans sa volonté d'agir au plus près des usagers et de renforcer la durabilité des actions mises en place avec l'objectif de répondre aux enjeux de demain », conclut Bernard Angelras. •



Installation des colonnes d'apport volontaire dédiées aux emballages sur le quartier Chemin-Bas d'Avignon à Nîmes

Budget 2025

Franck Proust : “Malgré la tempête, un budget solide et pas d’augmentation d’impôts”

Le contexte actuel :

- Un effort demandé par l’Etat aux collectivités territoriales au titre des prévisions de déficit public national
- Des taux d’intérêt qui restent élevés
- L’Agglo a veillé à maintenir un ratio de désendettement inférieur à 10 ans

Capacité d’auto-financement **50 M€**
 Plan d’investissements ambitieux **119 M€**

Estimations

OBJECTIF : INVESTIR SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES

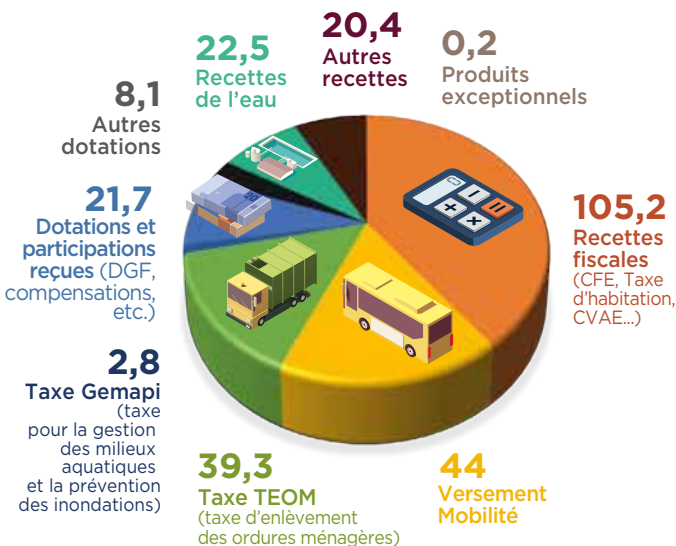
- 1 MAÎTRISER LES DÉPENSES
- 2 ADAPTER LA TARIFICATION des services
- 3 BAISSER LA TEOM
- 4 STABILISER L’ENDETTEMENT

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Épargne brute (en millions d’euros)	46,2	47,2	54,2	60	75	50,3
Dépenses d’équipement nettes (en millions d’euros)	71,3	57,4	93,8	59,1	74,8	85,7
Dette (en millions d’euros)	510	494	483	483	480	493

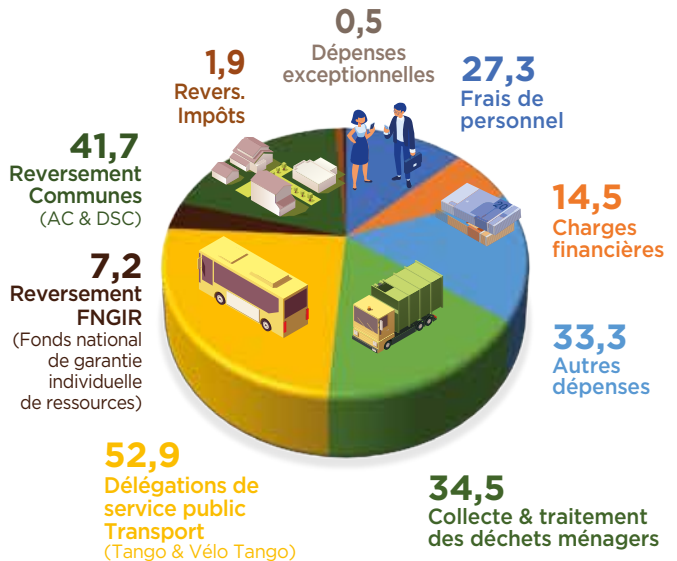
Estimations 2024 et 2025

BUDGET 2025 : MAÎTRISER NOS DÉPENSES

Recettes prévisionnelles de fonctionnement en millions d’euros

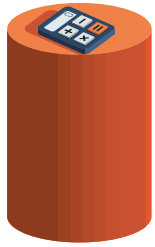


Dépenses prévisionnelles de fonctionnement en millions d’euros

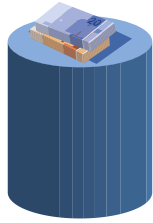


Marge brute prévisionnelle

en millions d'euros



Recettes
264,1
M€



Dépenses
213,8
M€



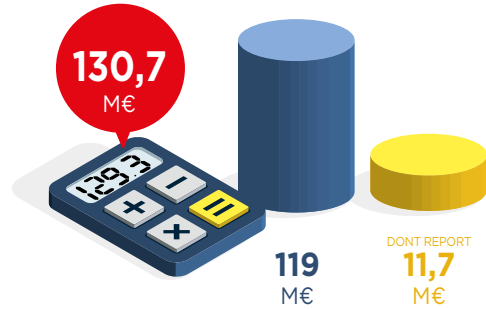
Épargne brute
50,3
M€

-

=

Investissements prévisionnels

(Dépenses d'équipement en millions d'euros)



INVESTISSEMENTS

LES GRANDS PROJETS 2025 PORTÉS PAR NÎMES MÉTROPOLE



Transports, 16,1 M€ dont :

- Le renouvellement du matériel roulant pour plus de confort et un verdissement de la flotte
- La création de parkings relais et de pôles d'échanges multimodaux
- L'évolution du système de billetterie plus performant
- L'extension de la ligne de trambus T4 à Caissargues



Eau & assainissement, 27,1 M€ dont :

- La poursuite de la modernisation, la sécurisation des réseaux d'eau et d'assainissement
- La mise en service de la station de traitement de la Haute Braune
- La création de la station de traitement des eaux usées sur la commune de Saint-Dionisy
- Le démarrage des travaux de la 2^e tranche de la station de Garons



Aéroport : 2,3 M€



Aménagement numérique (Gecko) : 2,2 M€



Gestion des déchets, 6,4 M€ dont :

- La modernisation des déchèteries du territoire
- La mise en place de colonnes aériennes et enterrées et l'uniformisation des bacs
- La poursuite du programme Territoire 100 % compostage
- L'achat de compacteurs pour les déchèteries



Grand cycle de l'eau, 41,6 M€ dont :

- La poursuite du plus important programme de France de lutte contre les inondations (Papi 3)
- Le renouvellement des réseaux pluviaux



Sur le budget principal, 25,7 M€ dont :

- Le financement de projets dans les communes de l'agglomération au travers de la politique des fonds de concours
- La poursuite de la modernisation des zones d'activité économique
- La poursuite des opérations d'aménagement du territoire et de foncier
- L'équilibre social de l'habitat dont une partie sur le programme NPNRU

CHIFFRES-CLÉS 2025



39
communes



791 km²
de superficie



262 935
habitants*



104
élus
communautaires

34
membres
du Bureau
communautaire

1
président
15 vice-présidents

433
agents
(équivalents
temps plein)



Budget
prévisionnel 2025
341 M€

dont **131 M€**
d'investissement

* Source : Insee, population légale totale des communes en vigueur au 1^{er} janvier 2024

Avec la SMAC Paloma

L'AGGLO DONNE LE TEMPO! 🎵

Franck Proust,
Président de Nîmes Métropole

SMAC Paloma,
Scène de Musiques actuelles

- + PRÈS DE 75 000 SPECTATEURS,
- + TOUTES ACTIVITÉS CONFONDUES
- + 150 REPRÉSENTATIONS ARTISTIQUES
- + 255 GROUPES OU ARTISTES



nîmes
métropole

Paloma, l'incontournable vaisseau amiral de Nîmes Métropole

Après 12 ans d'existence, la Scène de musiques actuelles communautaire figure dans le top 5 national des SMAC les plus dynamiques. Une référence.

Inaugurée en septembre 2012, la SMAC Paloma, c'est d'abord « une architecture fabuleuse et un outil incroyable au centre du territoire », commence Gaël Dupret, membre du bureau communautaire, délégué à la Culture et aux Traditions. Un « vaisseau » unique de 5000 m² conçu par le cabinet d'architecture TETRARC et qui donne envie dès qu'on l'aperçoit d'être découvert. Côté équipements, notons une grande salle de spectacles (1 356 places assis-debout), un club concert (372 places debout), sept studios de répétition, un pôle logements, un studio d'enregistrement et un patio à ciel ouvert. De quoi mener, avec le soutien du ministère de la Culture, de la Région et du Département assuré par le label SMAC, un ambitieux projet artistique, culturel, éducatif et social, ancré sur le territoire et rayonnant bien au-delà. Un projet mené depuis l'ouverture par Fred Jumel, directeur général et artistique, et dont la réussite a fait de la SMAC Paloma, une référence. Côté finances, au coût de fonctionnement d'1,6 M€ par an pris en charge par l'Agglo, s'ajoute chaque année un investissement de 50 000 €, « alloué à l'unanimité du conseil communautaire », se réjouit Gaël Dupret, et un plan de financement de 300 000 € sur trois ans va permettre de renouveler l'ensemble du matériel sono et des tables de mixage.

Parole d'élu



Gaël Dupret

Membre du bureau communautaire délégué à la Culture et aux Traditions

“Paloma, c'est un outil culturel exceptionnel et une incroyable vitrine pour le territoire.”

Un lieu de vie culturel ouvert sur le monde

Outre les spectacles et les collaborations régulières avec le Nîmes Métropole Jazz Festival et Les Vendredis de l'Agglo, la particularité de Paloma, c'est son ouverture au monde. Accueil d'artistes en résidence scénique, studios de répétition pour les groupes, visites guidées, activités, sensibilisation artistique auprès des scolaires, projets d'action culturelle en direction des hôpitaux, maisons de retraite, centres éducatifs fermés... « Nous militons pour l'accès à la culture pour tous », confirme Fred Jumel. Et cela suppose aussi d'aller à la rencontre du public comme ce sera, par exemple, le cas en avril à La Calmette avec le spectacle musical Pitt Ocha des Orgues de Barback. « L'idée, c'est couvrir la diversité des musiques actuelles, en faire un instantané et être les témoins de notre temps », conclut Fred Jumel. Pari relevé. •



Fred Jumel

Directeur de Paloma

UNE SAISON
À PALOMA
EN CHIFFRES

60 000

spectateurs (74 000 personnes au total fréquentent le lieu)

150

spectacles dont une vingtaine jeune public (enfants et ados)

85

établissements scolaires accueillis en 2024 soit 280 classes

250

artistes programmés

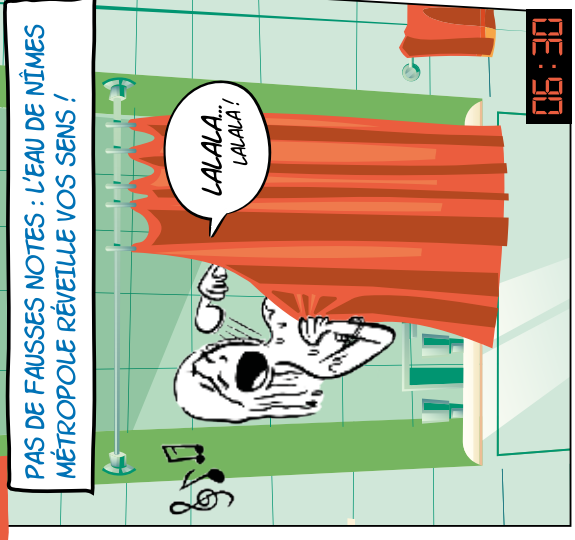
270

groupes en répétition soit environ 800 musiciens

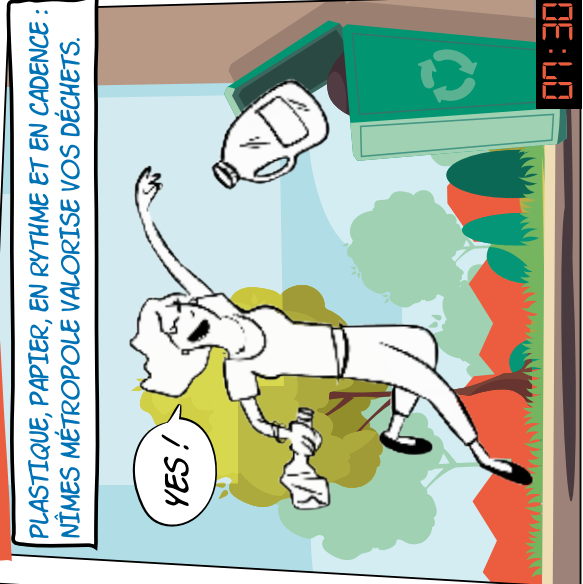


DÉCOUVREZ LES COMPÉTENCES DE L'AGGLO À TRAVERS LA JOURNÉE D'ADÈLE.

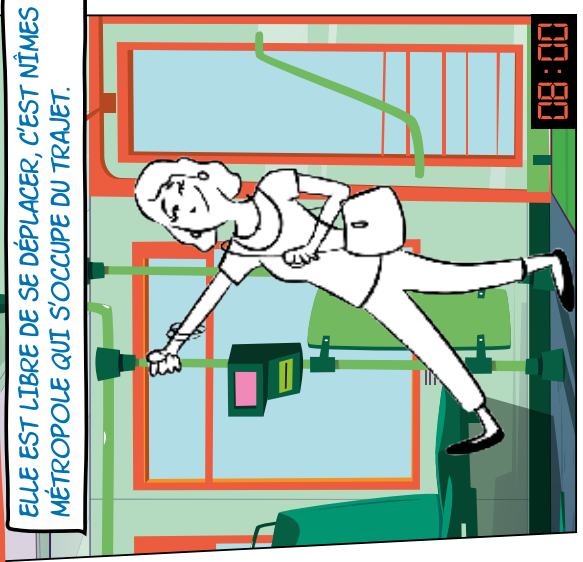
EAU



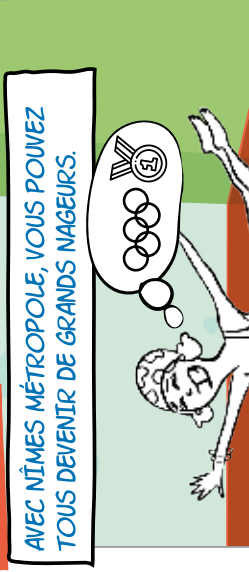
DÉCHETS MÉNAGERS



MOBILITÉS



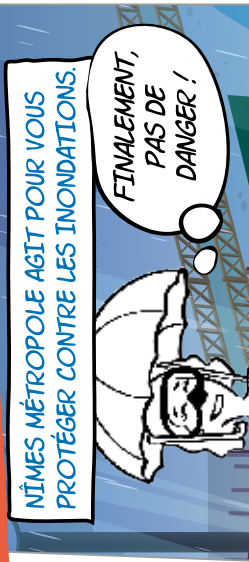
NEMAUSA



ANIMATION DU TERRITOIRE



PROGRAMME PAPI 3





PALOMA

AVEC LA SMAC DE NÎMES MÉTROPÔLE, CHAQUE CONCERT DEVIENT UN SOUVENIR INOUBLIABLE.



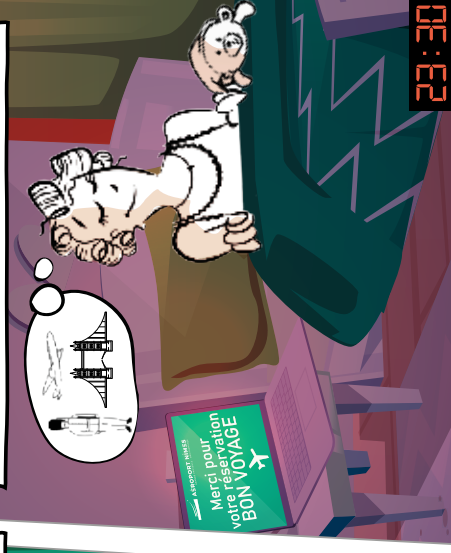
VIDÉOPROTECTION

AVEC LA VIDÉOPROTECTION DE NÎMES MÉTROPÔLE, VOUS POUVEZ RENTRER L'ESPRIT LÉGER.



AÉROPORT DE NÎMES

ELLE EST LIBRE DE RÊVER, C'EST NÎMES MÉTROPÔLE QUI LA FAIT VOYAGER.



« L'Agglo vous accompagne au quotidien »

Franck Proust, Président de Nîmes Métropole



nimes-metropole.fr



Des bancs des amphis à l'insertion professionnelle, Nîmes Métropole s'engage pour l'avenir du territoire et son développement économique



Vue de la cour intérieure de l'université Hoche de Nîmes

Membre de l'Assemblée des Villes Universitaires de France, Nîmes Métropole a fait de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation un axe prioritaire d'intervention, ouvert sur l'économie et l'entreprise.

« Nîmes Métropole bénéficie sur son territoire de la présence de plus de 15 000 étudiants et les nombreux établissements d'enseignement supérieur au sein desquels ils suivent cours, stages, formations en alternance... constituent une vraie richesse pour notre communauté d'agglomération, commence Daniel-Jean Valade, vice-président de Nîmes Métropole, délégué à l'Enseignement supérieur. Nous contribuons à leur cursus via la compétence Développement économique et, à ce titre, apportons notamment une importante contribution financière aux recherches scientifiques et techniques qui font avancer ces univers fondamentaux. » Aussi, les objectifs sont clairs : rendre plus lisibles les compétences du territoire en matière d'enseignement et de recherche ; renforcer l'offre de formation professionnelle en lien avec les besoins actuels et à venir des entreprises ; soutenir la recherche et l'innovation, notamment dans les domaines

stratégiques de développement du territoire. Avec un engagement financier à la hauteur de son ambition.

Réhabilitation du site Hoche, industrie 4.0 et FabLab

Engagée dans le cadre des Contrats de plan État-Région 2015-2020 et 2021-2027, la réhabilitation du site Hoche de l'université d'Unimes est un exemple parlant de l'appui de Nîmes Métropole à la rénovation et au développement des bâtiments d'enseignement et de recherche. Contribution globale : 5 790 000 € avec une première enveloppe de 5 540 000 € à laquelle se sont ajoutés 250 000 € pour la rénovation de la chapelle et du dôme. Le soutien financier concerne aussi l'appui aux plateformes technologiques comme en témoigne le projet d'équipement "chaîne de production/industrie du futur 4.0", soit une chaîne de production robotisée pour

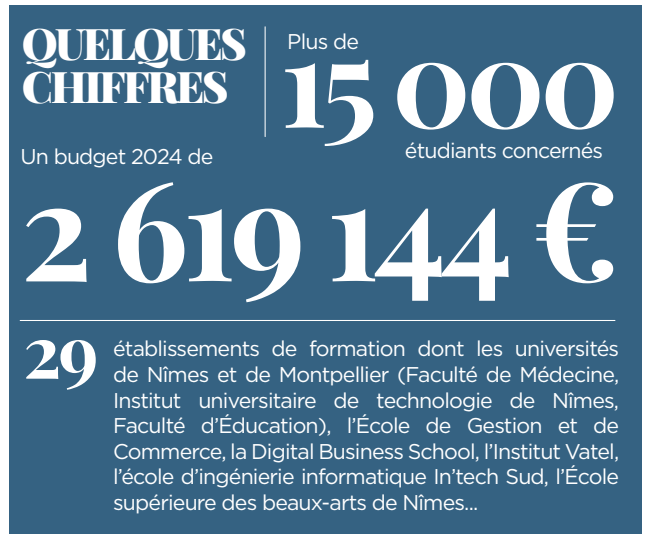
le recyclage des plastiques pour former les étudiants et mettre à disposition du bassin d'emploi territorial une offre de formation en adéquation avec les besoins en adaptation des métiers de l'industrie (subventions : 50 000 € en 2023, 25 000 € en 2024). Autre outil stratégique porté par l'Agglo : le FabLab implanté sur le site de l'EERIE et opérationnel depuis 2020. Gérée par l'association Les Incroyables Possibles, cette structure qui œuvre à l'attractivité du territoire et à son dynamisme économique est également au service de la diffusion de la culture scientifique, de la transition environnementale (contribution à l'essor d'innovation dans ce domaine) et de l'inclusion numérique (subvention annuelle : 72 000 €). Par ailleurs, lors de l'installation du FabLab dans leurs locaux, Nîmes Métropole a mobilisé près d'1 M € dont 160 000 € en acquisition de matériels.

Des événements pour connecter étudiants et monde de l'entreprise

Nîmes Métropole organise également divers événements - Digiweek, Rendez-vous économiques, Salon de l'emploi et de la création d'entreprise... - auxquels les étudiants sont conviés. Objectif : enrichir leurs connaissances au-delà des enseignements académiques, leur offrir une immersion dans le monde de l'entrepreneuriat, créer des opportunités d'emploi ou d'alternance et plus largement créer une synergie entre les mondes académique et économique. Une volonté de synergie qui se retrouve dans le cofinancement des travaux de thèses (Nîmes Université, IUT, faculté de médecine, IMT Mines Alès) et l'appui à l'insertion professionnelle des doctorants via le Collège Doctoral (communauté d'universités et d'établissements) Languedoc-Roussillon, porté par Nîmes Université.

Des travaux de recherche et des formations en lien avec les enjeux du territoire

Exemples en lien direct avec les enjeux du territoire : l'influence de la méthode de largage de produits retardants sur leur transfert dans l'environnement, un



des axes prioritaires de Nîmes Métropole dans le cadre de la défense/sécurité civile (subvention annuelle 2023, 2024, 2025 : 16 500 €) et l'exploration du potentiel d'augmentation de la recharge des eaux pluviales dans les nappes phréatiques dans une optique d'adaptation au changement climatique : le cas de la nappe de la Vistrenque (subvention annuelle 2023, 2024, 2025 : 16 500 €).

Également Nîmes Métropole soutient trois formations d'Unimes elles aussi emblématiques : Master 2 en management et prévention des risques ; Master 2 en Digital Learning Manager, un secteur en pleine expansion ; et Master Histoire Vivante pour la valorisation du patrimoine et de l'histoire de Nîmes et de sa région (subvention 2023 pour chacune : 15 000 €). L'enseignement supérieur est une des clés de l'avenir du territoire et de son développement économique. CQFD. •

Parole d'élus



Daniel-Jean Valade
Vice-président de Nîmes Métropole
délégué à l'Enseignement supérieur

Nîmes Métropole soutient des jeunes femmes et hommes qui sont les ferments d'avenir de notre communauté d'agglomération



Étudiants dans l'hémicycle de Nîmes Métropole le 21 novembre 2024 à la Digiweek organisée par Nîmes Métropole

Plan alimentaire territorial : un sillon vertueux du champ à l'assiette



Cet outil, porté par Nîmes Métropole, vise à rapprocher la production agricole et la demande alimentaire du territoire. Pour une alimentation saine et durable pour tous.

Soutenir l'agriculture face aux enjeux de demain

Le Plan alimentaire territorial (PAT), lancé en 2021 par un état des lieux avec l'ensemble des partenaires concernés (agriculteurs, associations, société civile...), a permis à Nîmes Métropole d'établir un plan d'actions autour de deux axes : le renforcement d'une agriculture performante et l'augmentation de la part des produits locaux dans l'alimentation des habitants. Concernant l'agriculture, 3 types d'actions sont en cours : la revalorisation des friches agricoles pour l'installation de nouveaux exploitants (en 2024, sur les 31 hectares identifiés, 22 ont déjà été rétrocédés à 2 acquéreurs pour des projets de maraîchage) ; la dynamisation des transmissions d'exploitations avec 77 exploitants désormais accompagnés par Nîmes Métropole avec la Chambre d'agriculture du Gard et la sécurité sociale agricole (MSA) ; et la valorisation des pratiques durables et adaptées au changement climatique avec 9 exploitations (maraîchage, élevage ovin, élevage équin et production d'olives) soutenues avec Solidarité Paysans 30.

Augmenter la part des produits locaux dans l'alimentation de tous les habitants

« Dès le départ, nous avons travaillé sur le rapprochement entre les producteurs et les consommateurs », explique Fabienne Richard-Trinquier, vice-présidente de Nîmes Métropole, déléguée à la mise en œuvre du Plan alimentaire territorial.

Ici, 4 types d'actions : le développement des filières locales céréales et légumineuses (résultat 2024 : la création d'un pain 100 % issu du territoire sous la

marque La Belle Gardoise qui sera commercialisé cette année) ; l'organisation de la logistique (coûts, délais et lutte contre la pollution) pour accroître l'accessibilité des producteurs aux débouchés locaux (une étude est en cours avec le Pôle métropolitain Nîmes-Alès) ; l'optimisation de la restauration scolaire. Un état des lieux est engagé pour imaginer des solutions (mutualisation des approvisionnements, cuisine centrale unique...) à l'échelle du territoire ; et la promotion d'une consommation locale. Près de 2 500 écoliers ont déjà bénéficié d'animations sur l'arboriculture et la consommation de fruits locaux et, dans 12 communes, les Défis alimentation accompagnent les publics en difficulté. Des actions de sensibilisation qui vont être élargies aux étudiants. •

**Notre ambition est double :
préserver l'agriculture,
le poumon
alimentaire du
pays et favoriser
le manger mieux
pour tous les
habitants ”**

Parole d'élue



Fabienne Richard-Trinquier

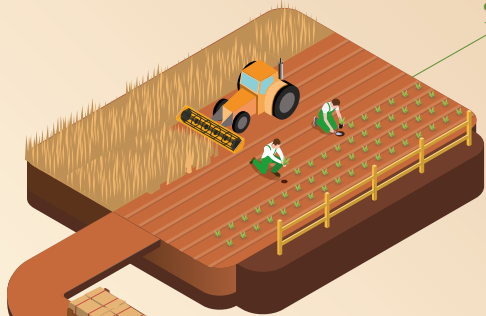
Vice-présidente de Nîmes Métropole déléguée à la mise en œuvre du Plan alimentaire territorial

Le Plan alimentaire territorial

de Nîmes Métropole

AXE 1 Soutenir l'agriculture locale

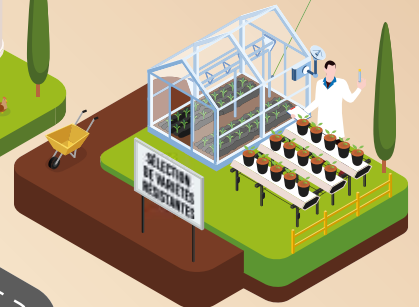
1 Remettre en culture les friches agricoles



2 Dynamiser les transmissions d'exploitations

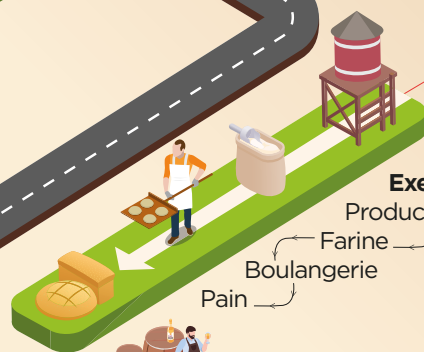


3 Encourager les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement



AXE 2 Augmenter la part des produits locaux dans notre alimentation

4 Développer les filières alimentaires locales



5 Organiser la logistique alimentaire locale



Exemple :
Production de blé
Farine
Boulangerie
Pain

6 Structurer la restauration collective intercommunale

7 Sensibiliser au bien manger et mettre en avant les productions du territoire





PRIX DE LA MARIANNE D'OR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nîmes Métropole s'engage pour l'environnement



Création MGT & Direction de la communication de Nîmes Métropole

« Une écométropole ne se décrète pas, elle se bâtit. »

Franck Proust

Président de Nîmes Métropole

Microforêts
Photovoltaïque
Circuits courts
Rénovation énergétique
Plan vélo

...



+
d'infos



Le conseil de développement au travail



Réunissant des membres de la société civile, qui apportent leur expertise dans des domaines variés, le Codev se veut un outil de la démocratie participative au service des politiques publiques.

En référence à la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire, qui légitime sa mise en place dans les agglomérations de plus de 50 000 habitants, un conseil de développement a été mis en place à Nîmes Métropole. Présidé par le nîmois, David Tebib et coordonné par Dominique Tudela, membre du bureau communautaire, le Codev remplit une fonction consultative auprès du Conseil communautaire.

Il est composé de 99 membres, issus des domaines économique, environnemental, social, culturel, éducatif, scientifique, associatif et proposés pour 39 d'entre eux par les maires de l'Agglo. Il formule des propositions sur toutes les questions liées au développement global et durable de l'Agglo dans un contexte de transition climatique, énergétique et écologique.

« Le Codev est un outil de la démocratie participative au service de la réflexion de Nîmes Métropole réunissant diverses sensibilités de notre société ainsi que toutes les expertises », dit David Tebib, nommé par Franck Proust lors de la mise en place de ce Codev en avril 2022.



David Tebib

Président du CODEV

L'acte 1 a œuvré sur saisine du président de Nîmes Métropole.

Il a travaillé sur le Plan climat-air-énergie territorial (PCAET), le plan de mobilité, le projet de territoire, la réhabilitation du Marché Gare à l'ouest de Nîmes et le devenir de l'ancienne zone d'Oc'Via, au sud de Nîmes. « Avec 75 réunions de commissions au total, c'est un travail considérable que les membres du Codev ont réalisé. Il a permis de faire évoluer des projets, certaines des propositions ayant été retenues pour être étudiées », souligne Dominique Tudela. À titre d'exemple, dans le cadre de la réhabilitation du Marché Gare, le Codev a suggéré l'installation d'ombrières et de panneaux photovoltaïques.



Dominique Tudela

Membre du Bureau communautaire déléguée au Conseil de développement

Parole d'élue

Pour l'acte 2 du Codev, lancé lors d'une assemblée plénière en septembre dernier, ce sont les membres eux-mêmes qui se sont saisis des thématiques sur lesquelles ils ont d'ores et déjà commencé à plancher. Il sera encore question du projet de territoire et du Marché Gare. Parmi les nouveaux dossiers : l'égalité des chances, la transition agricole et la souveraineté alimentaire, le secteur aéroportuaire et la sécurité civile ainsi que la culture. •

Interview

Olivier Delrieu, directeur de l'association prestataire et mandataire du Château Silhol : « *Les activités collectives maintiennent le lien social* »



© DR

À côté de son service historique d'aide à domicile, l'association a mis en place sur le territoire un ensemble d'activités collectives culturelles, sportives et artistiques pour les personnes âgées et les proches aidants. Présentation d'un dispositif qui fait du bien.

Comment est né ce projet d'organiser des activités collectives à destination des personnes âgées et des proches aidants ?

Olivier Delrieu : D'un constat : le manque de lien social qui touche plus particulièrement les personnes âgées et leur est préjudiciable dans le cadre du maintien à domicile. Aussi, il y a sept ans, nous avons décidé de proposer gratuitement un éventail d'activités collectives à partir de deux axes : la promotion du lien social donc la lutte contre l'isolement et la prévention des maladies du vieillissement. Ces activités sont encadrées par

deux animatrices et financées en grande partie par la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie. Citons également le soutien de la Ville de Nîmes, du Département et celui d'AG2R La Mondiale pour l'achat d'un minibus cette année puisque le transport est lui aussi gratuit.

Quelles sont ces activités collectives et où se déroulent-elles ?

OD : L'éventail est large et va des activités physiques adaptées - Qi Gong, natation, marche, yoga sur chaise - à des sorties culturelles - musée, patrimoine local par exemple - en passant par des ateliers cuisine et nutrition, des ateliers artistiques puisque l'une des deux animatrices est art-thérapeute, des ateliers stimulation de la mémoire ou encore des ateliers de sensibilisation aux aides techniques qui concourent au maintien à domicile. Et n'oublions surtout pas la danse, à la fois physique, artistique et fort vecteur de lien social, qui rencontre un franc succès. Toutes ces actions sont diversifiées dans l'espace, au plus près des personnes et de nos partenaires qui peuvent être des résidences autonomie, des Ehpad, des centres sociaux, des associations de quartier... Certaines ont lieu dans nos locaux, rue de Verdun à Nîmes.

Avez-vous des projets pour les années à venir ?

OD : Notre ambition, c'est de continuer à proposer tant aux personnes âgées qu'aux proches aidants ces activités collectives qui font du bien. Nous allons aussi créer cette année une gazette qui résumera et mettra en lumière ce dispositif.

Une autre façon d'impliquer les personnes dans ce qu'elles font, ce qu'elles ont fait et ce qu'elles vont faire... ensemble. •

04 66 04 99 09 - chateau-silhol.fr

Interview

Lieutenant-colonel Painset : « La réserve opérationnelle gardoise a besoin de sportifs de haut niveau »



psychotechniques puis une visite médicale d'aptitude. Une fois sélectionné, le futur réserviste suit une formation de préparation militaire gendarmerie de 21 jours. Ce recrutement se fait tout au long de l'année.

Quel est le statut et la mission d'un réserviste de la gendarmerie ?

LCP : À l'issue de sa formation initiale et la signature d'un contrat d'engagement, le réserviste est affecté dans le département du Gard qui doit être son lieu de résidence où il participe, aux côtés des gendarmes et selon ses disponibilités, aux missions de surveillance générale, de protection et d'intervention, particulièrement lors des rassemblements festifs et durant la période estivale. Il est rémunéré et ce statut lui donne également accès à l'avancement de grade et au concours interne des sous-officiers.

Pourquoi cette volonté de recruter davantage de sportifs voire de sportifs de haut niveau ?

LCP : La réserve opérationnelle gardoise compte aujourd'hui 535 personnels dont seuls 20 ont été retenus pour les PSIG. Ce sont ces ressources que nous souhaitons augmenter avec les réservistes les plus sportifs qui, après des tests de sélection et pour les meilleurs d'entre eux, participeront à des missions très encadrées aux côtés des gendarmes affectés en peloton de surveillance et d'intervention (PSIG) et aussi dans les brigades territoriales.

Nous sommes donc très intéressés par ces profils qui, outre le volontariat et la motivation nécessaires à tout réserviste, mettront leur excellente condition et aptitude physiques au service de la réserve opérationnelle. Un vrai plus dans nos rangs. •

Ces réservistes aguerris physiquement sont employés au profit des Pelotons de surveillance et d'intervention de la gendarmerie (PSIG). Explications avec le lieutenant-colonel Painset, commandant en second du groupement de gendarmerie du Gard.

Quelles sont les conditions générales d'accès à la réserve ?

Lieutenant-colonel Painset : Il y a quatre conditions de base : être apte physiquement, être âgé d'au moins 17 ans et de moins de 45 ans, être de nationalité française et avoir effectué la Journée d'appel à la préparation de la défense (JAPD), la Journée défense et citoyenneté (JDC) ou le Service national. Ces conditions remplies, le candidat est convoqué pour une journée de tests

Service Réserve Jeunesse du Gard : 04 66 38 43 19.

Préciser "recrutement sportif"

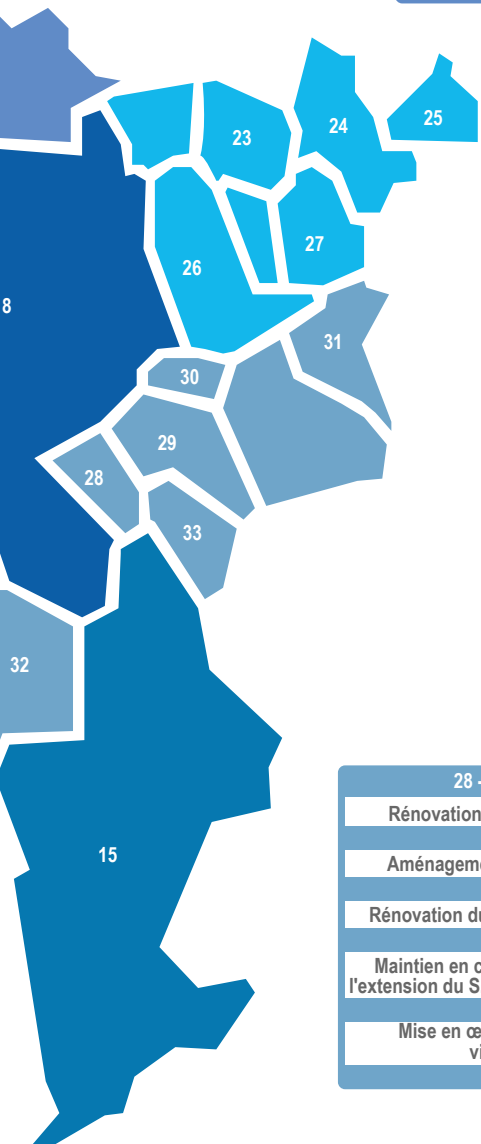
Informations complémentaires : minautor.fr

SOUTENIR LES COMMUNES MEMBRES DE NÎMES MÉTROPOLE DANS LEURS PROJETS DU QUOTIDIEN

Depuis plus de 15 ans, Nîmes Métropole s'engage activement à améliorer le cadre de vie des habitants de l'Agglo au travers notamment de sa politique des fonds de concours aux communes. Ce dispositif, doté d'un budget annuel moyen de 5 millions d'euros, soutient des projets structurants et de proximité, au service des habitants de Nîmes Métropole. "Qu'il s'agisse de rénover des bâtiments, d'améliorer la sécurité ou de valoriser le patrimoine culturel, ces fonds de concours incarnent une solidarité territoriale essentielle" rappelle Rémi Nicolas, vice-président délégué aux fonds de concours. Chaque projet reflète cette ambition commune : améliorer durablement la qualité de vie des quelque 260 000 habitants de Nîmes Métropole.



Les aides de Nîmes Métropole aux communes en 2024



16 - SAINT-CHAPTES
 Travaux d'aménagement de l'ancienne place de la mairie et la place de l'église
 27 968 €

19 - SAINTE-ANASTASIE
 Travaux de sécurisation et création d'un trottoir sur la RD18 à Vic
 81 679 €
 Rénovation du groupe scolaire
 16 770 €

18 - DIONS
 Réalisation d'un city stade et aménagement de ses abords
 33 172 €

17 - LA CALMETTE
 Rénovation de la mairie et du foyer Bernadette Lafont
 133 624 €
 Mise en œuvre d'équipements de vidéoprotection
 30 711 €

24 - LÉDENON
 Remplacement de 1 TBI par 1 ENI et acquisition de 2 ordinateurs - Ecole élémentaire La Fontaine
 1 347 €

23 - CABRIÈRES
 Restauration du moulin à vent et aménagement de ses abords
 82 091 €
 Mise en œuvre d'équipements de vidéoprotection
 11 758 €
 Acquisition et installation d'un abribus
 3 325 €

25 - SERNHAC
 Réalisation d'un pumtrack
 40 965 €
 Aménagement parking marché couvert
 19 634 €
 Mise en œuvre d'équipements de vidéoprotection
 1 411 €
 Mise en œuvre d'équipements de vidéoprotection
 636 €

26 - MARGUERITES
 Aménagement du parc Alfred Magne
 84 924 €
 Rénovation de l'école élémentaire De Marcieu
 81 825 €
 Mise en œuvre d'équipements de vidéoprotection
 22 750 €

27 - BEZOUCE
 Aménagement / mise en sécurité de la Grand Rue
 80 453 €
 Mise en accessibilité de la mairie
 25 915 €
 Rénovation des vitraux de l'église
 2 925 €
 Remplacement d'un tableau blanc interactif en panne par un écran numérique interactif
 762 €

28 - CAISSARGUES
 Rénovation du centre Saint-Exupéry
 32 203 €
 Aménagement de la salle Aldébaran
 20 737 €
 Rénovation du réseau d'éclairage public
 19 235 €
 Maintien en condition opérationnelle et l'extension du S.I. du groupe scolaire Mirman
 2 809 €
 Mise en œuvre d'équipements de vidéoprotection
 1 184 €

29 - BOUILLARGUES
 Aménagement de zone sportive Agora (phase 2)
 920 218 €
 Rénovation de la toiture de l'église Saint-Félix
 165 698 €
 Extension de la maison médicale
 73 808 €
 Mise en œuvre d'équipements de vidéoprotection
 20 829 €

30 - RODILHAN
 Rénovation du réseau d'éclairage public
 16 196 €

31 - REDESSAN
 Aménagement et mise en sécurité de l'avenue de Provence
 43 633 €
 Rénovation du réseau d'éclairage public
 28 984 €
 Mise en place du système d'information de l'école maternelle et maintien en conditions opérationnelles du projet déployé
 6 341 €

32 - GÉNÉRAC
 Réhabilitation des infrastructures sportives phase 1 – pôle tennistique
 82 171 €
 Mise en sécurité de l'avenue Jean Aurillon et la création d'un cheminement doux
 43 000 €
 Rénovation énergétique du gymnase
 18 500 €
 Remplacement de 2 TBI par 2 ENI – Ecoles Les Genêts et Le Serpolet
 1 433 €

33 - GARONS
 Création d'une maison de santé
 38 000 €
 Equipements numériques du groupe scolaire Francis Soirat et maintien en condition opérationnelle sur l'école élémentaire Jean Monnet
 8 004 €
 Rénovation du réseau d'éclairage public
 2 355 €

Territoires

- Camargue
- Gardonnenque
- Leins Gardonnenque
- Vaunage
- Costières
- Garrigues
- Nîmes



ILS FONT bouger l'Agglo

Médecine et littérature

Jacques, le goût des autres

Arrivé à Nîmes dans sa toute petite enfance, Jacques Jaume y a suivi toute sa scolarité jusqu'à ses six premières années de médecine et son internat effectué à l'hôpital nîmois avant d'enchaîner avec la faculté de médecine de Montpellier et surtout beaucoup de spécialités. Attiré par la psychiatrie, il va bénéficier de l'enseignement de Gérard Amphoux, chef de service au CHU nîmois et fondateur de la clinique Les Sophoras. Jacques Jaume pour qui la médecine s'exerce au plus près des patients y sera aide-soignant puis infirmier comme il sera vacataire au sein du service de psychiatrie de l'hôpital. Loin de rassasier sa boulimie de connaissances et son désir d'exercer « *une pratique médicale personnelle, atypique et transversale* ». Intéressé par l'hypnose, il en fera le sujet d'une thèse de recherche remarquée par ses pairs, décrochera un diplôme d'algologie-sophrologie, premier du genre en France, un diplôme d'acupuncture et aussi une maîtrise de biologie humaine.

Installé rue Molière, son cabinet ne constitue qu'une partie de son activité. Il garde un pied à l'hôpital où il participe à l'ouverture d'une consultation sur la douleur, s'implique dans les syndicats de médecins, la formation médicale continue, l'enseignement universitaire, devient un maillon fort des premiers réseaux en cancérologie et de l'émergence des soins palliatifs. Et réussit aussi à satisfaire une autre de ses passions : l'écriture. « *J'ai toujours voulu écrire avec l'envie d'inventer une nouvelle littérature, la littérature cognitive.* » Seul ou avec une co-auteurice, Nathalie Rivière, il enchaîne les publications dont la dernière *L'accompagnée, respecter la fin de vie avec les soins palliatifs* dit aussi son souci de l'éthique médicale. Il l'évoque depuis septembre 2023 sur Radio Alliance Plus où il anime l'émission hebdomadaire "Votre santé, un trésor" pour défendre toujours une pratique médicale ouverte, curieuse et à l'écoute des patients. Jacques Jaume, c'est le goût des autres. •



Jacques Jaume, médecin, écrivain et désormais animateur radio

“
**Mon objectif,
c'est aider les gens
à sculpter leur vie**”

docteur-jacques-jaume.fr

radioallianceplus.fr/podcasts/

Santé et bien-être

Hélène, Les Roses du Gard sont sa résilience

“Résilience”, un mot souvent - parfois trop - entendu, mais difficile d’en choisir un autre pour évoquer le parcours d’Hélène Milan. En 2012, elle est âgée d’une quarantaine d’années quand un cancer du sein plonge brutalement cette Génomaise dans une épreuve qui va durer cinq ans. Traitements lourds, effets secondaires difficiles, onze opérations puis hormonothérapie pour limiter les risques de récurrence avant qu’elle ne s’autoproclame - avis médical à l’appui - guérie !

Une période où elle cherche un lieu de soins de support et de bien-être préconisés par les Plans Cancer successifs. « *J’ai trouvé une association à Montpellier - une maison - où, pendant deux ans, j’ai bénéficié gratuitement de sport adapté, massages, sophrologie, etc. Ça m’a fait énormément de bien.* » Un peu loin cependant et c’est sans doute là que l’idée des Roses du Gard a germé. « *Après cette épreuve, j’avais changé et reprendre mon activité ne me disait plus rien.* » Ce qu’elle imagine, c’est ouvrir dans le Gard, où il n’y en a pas, une maison inspirée de celle de Montpellier. L’association Les Roses du Gard, reconnue d’intérêt général et financée par les dons et le mécénat, est créée en 2018 et quatre ans plus tard ouvre la première Maison Rose & Olivier à La Rouvière. « *C’était incroyable. En m’engageant dans ce projet, j’avais visualisé la maison et j’ai eu le sentiment de la reconnaître.* » À l’été 2024, une deuxième maison a ouvert ses portes à Générac. Les deux lieux accueillent 130 malades, hommes et femmes, pris en charge gratuitement, après une adhésion annuelle de 30 €, par 27 thérapeutes qui apaisent leur corps et leur esprit tant qu’ils en ressentent le besoin.

En 2023, Hélène Milan a décroché à l’université Paris-Sorbonne son DU de mission patient partenaire et référent en rétablissement en cancérologie « *pour transformer (son) expérience de malade en expertise.* » Son prochain défi ? La création d’une fédération des Maisons de soins de support parce qu’il y a encore beaucoup de choses à faire. « *Et aujourd’hui, je sais que c’est pour ça que je suis faite.* » •

lesrosesdugard.fr

06 13 04 43 96 - 04 49 05 56 05



Hélène Milan, fondatrice et directrice des Roses du Gard. ©Pauline André

“*Après l’épreuve
du cancer, ce choix était
pour moi une évidence*”

Vie artistique/Arts plastiques

Melvyn, le petit prince du Pop Art

L'histoire nîmoise de Melvyn Barros démarre il y a une vingtaine d'années à l'université Vauban où il s'inscrit avec l'idée de devenir professeur d'arts appliqués. Une première immersion dans le monde de l'art qui va lui révéler son désir profond de devenir artiste. Vingt ans plus tard, installé dans son atelier avec la Prestaart Gallery, c'est chose faite au fil d'un parcours intimement lié à Nîmes et jalonné de rencontres et d'émulation collective qui ont fait de lui - "le petit prince du Pop Art". « J'ai décollé grâce au travail acharné, aux rencontres et aussi parce que je n'ai pris la place de personne. »

Rencontres de galeristes, d'artistes, de commerçants, de décideurs nîmois... tous séduits par ses propositions nourries de culture pop américaine, BD, figuration libre, cinéma et musique et déployées dans un univers foisonnant et unique. Univers qu'en retour, il met au service de Nîmes pour lui donner une visibilité nouvelle, « lui faire franchir une étape avec encore plus d'art, plus de crédibilité sur la culture moderne ».

Artiste illustrateur des Vendredis de l'Agglo en 2022, il a aussi imaginé le premier maillot européen créé par un artiste pour les joueurs de l'Usam, signé des affiches de feria décalées, redynamisé les Jeudis de Nîmes, en installant square Antonin *Jeudis Art*, véritable petit Montmartre dédié aux artistes, et plus récemment participé au salon Nimage, où, avec l'artiste Jay7, il a réalisé deux œuvres en direct qui ont immédiatement trouvé preneur.

Un échantillon qui dit bien son attachement à la ville qui l'a fait émerger. S'il expose aujourd'hui partout en France, Melvyn Barros déborde de projets sur le territoire. Expositions, partenariats, collaborations avec des street artistes régionaux comme Pyrate, Grumo ou encore Jay7... « J'aime le partage et aussi l'idée qu'il faut rendre aux gens ce qu'ils nous ont donné. On n'est rien sans eux. » Son art... de vivre. •



Melvyn Barros dans son atelier-galerie, au 5 rue Émile-Jamais à Nîmes

“ J’aime l’idée qu’il faut rendre aux gens ce qu’ils nous ont donné ”

Économie

Stéphane, l'humain d'abord



Stéphane Dotari, président de Sud Métal Provence

L'homme se définit comme un autodidacte de la métallerie. À 56 ans, Stéphane Dotari est le président de Sud Métal Provence, une société spécialisée dans le négoce, la transformation, le traitement et l'assemblage et la distribution de produits métallurgiques. Elle est désormais installée sur la Zac de Mitra à Saint-Gilles avec un imposant entrepôt de 28 000 m². Elle emploie près de 90 salariés et réalise un chiffre d'affaires de 70 M€.

Originaire d'Avignon, Stéphane Dotari a créé sa société en 2009. « *L'entreprise dans laquelle je travaillais mettait alors en place un plan de départ volontaire. Je ne me reconnaissais plus dans ce que je faisais. L'organisation primait sur l'humain, ça ne me convenait pas. Alors, je suis parti et j'ai démarré ma petite affaire* », raconte-t-il.

De Garons, où il s'est lancé, à Saint-Gilles, où il est désormais installé, en passant par la zone de Grézan, où il était à l'étroit dans deux bâtiments, la petite affaire a bien grandi et prospéré. Si le taureau qu'il a pris pour emblème, en hommage à son premier patron, est le symbole de Nîmes et de la région qu'il a définitivement adoptée, il est aussi celui de l'esprit fonceur qui caractérise ce père de deux grands enfants de 23 et 27 ans. Stéphane Dotari dit avoir toujours eu l'ambition de réussir. S'il apprécie de diriger, manager et créer, il ne s'est en revanche jamais éloigné de sa ligne directrice : « *donner la priorité à l'humain.* » Cela s'est notamment concrétisé il y a deux ans, au plus fort de la hausse du prix de l'essence lorsqu'il a donné une prime de 400 euros à ses employés pour leurs dépenses en carburant. L'humain, on vous dit. •

sudmetalprovence.com

“*Donner la priorité
à l'humain*”



**Vous connaissez un "talent du territoire" qui peut tous nous inspirer ?
Partagez votre enthousiasme et contactez-nous pour le faire connaître :**

lacom@nimes-metropole.fr

La tribune politique

GROUPE LES PROGRESSISTES

Nîmes Métropole vient d'inaugurer une très belle exposition itinérante de portraits d'agriculteurs, mais il est nécessaire d'aller plus loin qu'un simple hommage mérité à ceux qui nous nourrissent au quotidien. Communiquer sur des symboles c'est bien, agir c'est mieux. L'agglomération nîmoise doit devenir le premier client des producteurs qui travaillent sur son territoire. Le projet de cuisine centrale intercommunale annoncé il y a déjà deux ans, doit être une priorité et se concrétiser. Pour valoriser et favoriser les produits locaux, les circuits courts et biologiques, il faut dès aujourd'hui mettre réellement en œuvre cette infrastructure indispensable dédiée à une restauration collective, la plus efficace des reconnaissances pour nos agriculteurs.

Valérie Rouverand - Les Progressistes.

GROUPE EPNM Ensemble pour Nîmes Métropole

Afin de permettre aux habitants de notre Agglomération de manger mieux et localement, Nîmes-Métropole s'est dotée, voici quatre ans, d'un Plan Alimentaire Territorial (PAT). Associant les différents acteurs du territoire autour de l'alimentation et pilotée activement par notre collègue, Fabienne RICHARD TRINQUIER, cette initiative a permis la mise en place de plusieurs actions concrètes.

Basé sur deux axes majeurs que sont le renforcement du tissu agricole et l'augmentation de la part des produits locaux dans l'alimentation, le PAT a notamment permis d'identifier et de rétrocéder des friches agricoles, de dynamiser des transmissions d'exploitations, de soutenir des fermes en difficulté, de valoriser des productions et d'accompagner des habitants vers une consommation plus locale.

Le travail n'est pas terminé et plusieurs études essentielles sont en cours, que ce soit sur l'amélioration de la logistique alimentaire locale ou l'optimisation d'une restauration collective scolaire intercommunale. C'est ainsi que Nîmes-Métropole entend prendre les mesures qui s'imposent pour défendre la production d'une alimentation locale, responsable et durable pour les habitants de son territoire.

Eddy VALADIER
Président du Groupe EPNM

GROUPE UPDT Union pour le développement du territoire

Le cycle de l'eau est plus qu'une mission technique ; c'est un engagement politique fort et sous l'impulsion de Franck Proust, nos actions sont autant de gouttes qui, ensemble, incarnent une vision : celle d'une agglomération qui conjugue développement, innovation, et respect de l'environnement.

Sur l'ensemble du territoire, la création de réservoirs de grande capacité garantit une sécurisation optimale de l'alimentation en eau potable pour des centaines de milliers d'habitants. Ces infrastructures modernisées, représentant près de 30 millions d'euros d'investissement, illustrent un engagement concret pour faire face aux défis de demain.

Mais l'ambition du Groupe UPDT, portée par son président, Frédéric Touzellier ne s'arrête pas là et va bien au-delà de la simple gestion de l'eau !

Nous réalisons des investissements structurants sur nos installations hydrauliques notamment via notre usine de méthanisation, qui nous permet à travers la réutilisation des eaux usées d'alimenter nos lignes de transports collectifs en biogaz.

C'est ce cercle vertueux que nous nous efforçons de développer pour faire de notre agglomération, cette écométropole voulue par notre Président Franck Proust.

Cette volonté, reconnue par la Marianne d'or, est le témoignage de notre engagement quotidien et notre capacité à innover pour préserver et améliorer notre cadre de vie.

L'eau, comme notre vision, est un flux continu : elle nous pousse à avancer, à innover, à protéger notre environnement.

Le Groupe UPDT vous souhaite de belles fêtes et une excellente année 2025 !

Le Groupe « Union Pour le Développement du Territoire »

GROUPE RN Rassemblement national

C'est une bonne nouvelle et une victoire du RN : l'aéroport de Nîmes continue son développement à travers de nouvelles lignes commerciales.

Dès 2014 nous réclamions, par la voie de Yoann GILLET, un développement de l'aéroport à travers les lignes.

Le président de Nîmes Métropole de l'époque, lui, ne voyait un développement qu'à travers les autres activités.

Depuis, Nîmes Métropole a admis que notre stratégie était la bonne.

C'est une excellente nouvelle pour l'économie du territoire.

Nous nous en félicitons et invitons le délégataire, gestionnaire de l'aéroport, à poursuivre ses efforts.

Le Groupe Rassemblement National

GROUPE IEC Intérêt et esprit communautaire

Notre agglomération, compte tenu du contexte financier national tumultueux, puise sa force et sa ténacité dans la résilience de ses élus et services. Sous l'empire de nécessaires restrictions budgétaires, nous devons tout de même continuer à investir sur le développement économique, les transports et bien entendu, sur les infrastructures de protection de biens et de personnes, indispensables pour un territoire en proie à de fortes intempéries. Les élus du groupe Intérêt et Esprit Communautaires restent convaincus que notre maison commune doit être à la manœuvre sur chacune de ses compétences pour continuer d'accompagner non seulement les acteurs économiques mais plus globalement, l'ensemble des habitants de notre territoire, notamment à travers ses excellents services publics. Le bon sens doit l'emporter et avec lui, notre volonté de défendre vos intérêts et ceux du territoire. Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année ainsi qu'une très belle année 2025.

Le Groupe Intérêt et Esprit Communautaire

GROUPE GUCE Gauche unie, citoyenne et écologiste

Notre groupe construit depuis 2020 propositions, contre-projets, tâchant quand cela est possible d'amender la politique communautaire. Force est de constater que le Président de notre collectivité n'a pas souhaité faire réellement le pari de la concertation.

Alors que notre regard se porte sur la fin du mandat et une nouvelle ère, nous croyons qu'il nous faut plus que jamais travailler à des schémas de coopérations nouveaux entre les communes, les quartiers, les habitants de notre agglomération.

Au-delà, il nous faut imaginer comment Nîmes Métropole peut être force de coopération avec nos voisins, alliés et non concurrents. Voilà des pistes de travail sérieuses, auxquelles, avec d'autres, nous nous attelons, en 2025 et au-delà.

Vincent BOUGET, Bernard CLEMENT, Jo MENUT, Corinne GIACOMETTI, Bruno FERRIER, Sylvette FAYET, Christian BASTID, Pierre-Edouard DETREZ

Les numéros très utiles

Nîmes Métropole met à votre disposition la liste des numéros des principaux services qui vous sont dédiés. Vous pouvez, si vous le souhaitez, la découper et la conserver.



L'ACCUEIL
NÎMES MÉTROPOLE
04 66 02 55 55



RÉSEAUX SOCIAUX

   
@nimesmetropole



LES DÉCHETS
0800 420 420



L'EAU
09 69 36 61 02



LES TRANSPORTS
EN COMMUN
0970 818 638



LA LOCATION
DE VÉLOS
07 63 32 74 63



L'HABITAT
04 66 02 54 14



LA RELATION
ENTREPRISES
04 66 02 55 40





Ensemble, nous sommes **un** !

Ensemble, nous sommes unis par une vision commune et des actions collectives qui façonnent l'avenir de notre territoire.

Que **2025** nous permette de renforcer les liens qui nous unissent.

Franck Proust
Président de Nîmes Métropole

